BRUXELLES

Ni bière, ni vin, mais saké pour des experts bruxellois des concours

Partager 8 partages

Le saké reste la boisson traditionnelle par excellence au Japon.
Reporters / Laif

L'expertise bruxelloise dans les concours alcoolisés semble reconnue. Ainsi, l'organisateur du vinicole «Le Concours Mondial de Bruxelles» mettra sur pied cette année un événement dédié au saké au Japon.

L'organisateur de la compétition internationale de vins «Le Concours Mondial de Bruxelles», qui existe depuis plus de 20 ans, mettra sur pied cette année un événement dédié au saké au Japon, indique mercredi la Ville de Bruxelles. Les responsables de l'événement ont signé lundi une convention de collaboration avec la préfecture japonaise de Mie, située au sud de l'île de Honshu.

La première édition de «Sake Selection» se tiendra en octobre prochain à Ise-Shima. Un panel international de juges professionnels devra désigner les meilleurs sakés dans différentes catégories.

«Je me réjouis que le savoir-faire bruxellois dans l'organisation de grands événements et la promotion de la gastronomie soient reconnus à l'international et notamment au Japon», commente l'échevine des Affaires économiques Marion Lemesre, qui a présidé la signature de la convention entre la délégation japonaise et le président du Concours Mondial de Bruxelles, Baudouin Havaux.

Organisé chaque année, le Concours mondial de Bruxelles est considéré comme la plus importante manifestation du genre. Le district de Haidian à Pékin, en Chine, organisera la 25e édition de la compétition cette année.